

SÉANCE DU CONSEIL DE LA VILLE D'AMOS

ORDRE DU JOUR DU 8 SEPTEMBRE 2026

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 août 2026;
- 3.1 1^{re} période réservée à l'assistance;
4. Administration générale :
 - 4.1 Dérogation mineure de M. Florian Lafond concernant l'immeuble situé aux 221 à 223, 1^{re} Avenue Est afin de régulariser la situation de l'escalier en cour avant;
 - 4.2 Dérogation mineure de Foresterie Yeti inc. concernant l'immeuble situé au 151, rue des Papetiers en lien avec la construction d'un bâtiment accessoire en forme de dôme sur la propriété;
 - 4.3 Dérogation mineure de l'entreprise 9190-5778 Québec inc. concernant l'immeuble situé au 2387, route 111 Est en lien avec la construction d'un bâtiment accessoire en forme de dôme sur la propriété;
 - 4.4 Dérogation mineure de M. Maxime Bourgelas et Mme Frédérique Foucault concernant l'immeuble situé au 960, rue Jay-Copper en lien avec l'agrandissement de l'entrée charretière;
 - 4.5 Dérogation mineure de M. Mikael Foucault et Mme Maude Vaillancourt concernant l'immeuble situé aux 980 à 984 rue Jay-Copper en lien avec l'agrandissement de l'entrée charretière;
 - 4.6 Dérogation mineure de Mme Solange Larivière et M. Réal Pomerleau concernant l'immeuble situé au 642, 6^e Rue Ouest afin de régulariser l'implantation des bâtiments accessoires sur la propriété;
 - 4.7 Dérogation mineure de Mme Nancy Lampron concernant l'immeuble situé au 1, rue Franquet en lien avec l'agrandissement du garage isolé;
 - 4.8 Dérogation mineure de M. David Gobeil concernant l'immeuble situé au 552, 3^e Avenue Est en lien avec l'agrandissement du stationnement en cour avant;
 - 4.9 Plan d'implantation et d'intégration architecturale concernant l'installation d'une nouvelle enseigne sur le bâtiment situé au 71, 1^{re} Avenue Ouest (KD YOGA);
 - 4.10 Dépôt d'un certificat d'enregistrement des personnes habiles à voter pour le règlement n° VA1-91 décrétant l'acquisition de deux serveurs de virtualisation et l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés;
 - 4.11 Autorisation de signer une entente provisoire avec le Collectif des Fées en Feu;
 - 4.12 Demande de subvention au Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière (PAFFSR) pour l'achat et l'installation de quatre radars pédagogiques;
 - 4.13 Aliénation de bois municipal excédentaire provenant du lieu d'enfouissement technique;
 - 4.14 Autorisation de signer une demande d'aide financière avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec;
 - 4.15 Autorisation de présenter à Patrimoine Canada une demande d'aide financière dans le cadre du Programme de soutien à la programmation 2026-2027, 2027-2028 et 2028-2029;

- 4.16 Résolution Décret M30 pour obtention FCPA;
- 4.17 Octroi d'une aide financière aux organismes de sport de glace pour la saison 2026-2027;
- 4.18 Liste des embauches effectuées en vertu du règlement de délégation de pouvoirs VA1-85 – Mois d'août 2026;
- 4.19 Adjudication d'un contrat pour l'acquisition de serveurs de virtualisation;
- 4.20 Participation à la Semaine de la municipalité 2026;
- 4.21 Octroi d'un tarif réduit à l'Âge d'Or pour la location de la salle de Saint-Félix;
- 4.22 Octroi d'un contrat à Blanko pour la mise en place d'un portail citoyen;
- 4.23 Autorisation de signer une lettre de prolongation de l'entente avec le Club de curling d'Amos inc. relative à l'utilisation et à l'opération d'un curling à Amos;
- 4.24 Affectation au remboursement d'un emprunt à l'échéance;
- 4.25 Remboursement d'un emprunt à l'échéance;
- 4.26 Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) - Volet Redressement - Sécurisation - Remplacement de ponceau chemin Lecompte et remplacement de ponceau, rechargement et réhabilitation du chemin Rivet et rechargement du rang 7^e et 8^e Ouest et Rang 5^e et 6^e Est Amos secteur St-Félix-de-Dalquier;
- 4.27 Autorisation de déposer une demande d'aide financière au Fonds pour bâtir des collectivités fortes — Projet « Aménagement de parcs » et engagements de la Ville;

5. Procédures :

- 5.1 Adoption du règlement n° VA1-90 modifiant le règlement de zonage n° VA-964;
- 5.2 Adoption du règlement n° VA1-92 déterminant le territoire sur lequel le droit de préemption peut être exercé et les fins municipales pour lesquelles des immeubles peuvent être acquis;
- 5.3 Avis de motion – Règlement n° VA1-93 modifiant le règlement de zonage n° VA-964;
- 5.4 Adoption du projet de règlement n° VA1-93 modifiant le règlement de zonage n° VA-964;

6. Dons et subventions :

6.1

7. Informations publiques;

7.1

8. Période réservée à l'assistance;

9. Levée de la séance.